



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E167311

VALABLE JUSQU'AU 15/07/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2015

Forme juridique : SARLU

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VANNES 808 839 393

Siret : 808 839 393 00028

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5401536

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 6459904004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6459904004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : LES ETABLISSEMENTS FRESNEAU

57 RUE VICTOR BASCH  
56000 VANNES

Téléphone : 02 97 47 18 12

Portable :

Site Internet :

E-mail : ets.fresneau@gmail.com

Responsabilité légale :

DESGRIPPES GUILLAUME GÉRANT / FRESNEAU HUBERT GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	02/06/2021
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	24/11/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	24/11/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	24/11/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	24/11/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	24/11/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC  
2, RUE CHARLES LANSARD  
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.